

ÉLÉMENTS ARCHÉOLOGIQUES SUR LE CLOÎTRE DE L'ABBAYE DE MOISSAC. SONDAGES DE JANVIER 2010

par Quitterie CAZES*

En janvier 2010, conformément à la demande d'autorisation déposée auprès du Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées¹, deux sondages ont été ouverts dans le cloître de l'abbaye de Moissac. Leurs objectifs avaient été décidés dans le cadre du programme « Les cloîtres romans en France et en Espagne » financé par l'Association Allemande pour la Recherche Scientifique (DFG) et dirigé par le professeur Peter K. Klein (Université de Tübingen)². Le but de ces sondages était de mieux comprendre quelques points fondamentaux pour la connaissance du cloître roman : le niveau de circulation de ses galeries en 1100 et au XIII^e siècle ; la disposition, les éventuels remaniements et l'état de conservation de la fontaine médiévale.

Ces sondages ont été rapidement menés à partir du 6 janvier 2010. Ils ont bénéficié de l'aide attentive et efficace de Chantal Fraïsse, conservatrice et archiviste de la Ville de Moissac. Grâce à l'appui du Maire de Moissac, Jean-Paul Nunzi, les services municipaux ont apporté leur concours, pour l'ouverture, la réalisation des sondages et pour la remise en état du terrain après l'intervention³.

Le cloître de Moissac, un enjeu de la connaissance archéologique

L'abbaye de Moissac est un site majeur pour l'histoire de l'art et l'archéologie du Moyen Âge. Fondée dans le courant du haut Moyen Âge, peut-être au VII^e siècle, l'abbaye est rattachée à Cluny en 1048 et connaît dès lors un essor considérable sur plus d'un siècle. L'église fait l'objet d'une nouvelle consécration dès 1063, le cloître est érigé en 1100 comme en témoigne l'inscription monumentale qui subsiste. Puis, dans les années 1115-1130, on met en place la tour porche et la nef de l'abbatiale, avec le projet d'un couvrement par une file de coupes, mais tout cela reste à étudier dans le détail. Ce qui nous intéresse directement ici sont les questions

* Communication présentée le 18 octobre 2011, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 272.

1. Autorisation n° 313/2009.

2. Pour la programmation des sondages et leur interprétation, il a été créé un comité scientifique composé du professeur Peter K. Klein, Stefan Trümpler et Heike Hansen, qui travaillent dans le cadre du projet allemand. Y ont été naturellement associés Maurice Scellès, conservateur en chef du Patrimoine de Midi-Pyrénées, et Chantal Fraïsse, conservatrice de l'abbaye.

3. Ces sondages n'auraient pu se faire sans l'aide de Chantal Fraïsse, conservatrice du monument, des archives et du musée de la ville, au savoir inépuisable, et sans le concours de l'équipe du Centre d'art roman, Estelle Bouillon et Odile Lapparra. Merci aussi à l'équipe des services techniques de la Ville, messieurs Gilles Barbe, Joachim Silva, Patrice Bordes, Régis Ruaudel, Philippe Cousin, Jean-Luc Impérial, Elvin Calaja qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réalisation de ces deux sondages, ainsi qu'à toute l'équipe de l'Office de tourisme pour la qualité de son accueil. Merci enfin à Christine Dieulafait pour l'aide apportée au montage de ce dossier et à son suivi, et à Bernard Marty sans qui peu de feuilles se feraient en Midi-Pyrénées.

liées au cloître, universellement connu pour être le plus ancien cloître historié, et la bibliographie concernant les sculptures est conséquente⁴. L'architecture du cloître et des bâtiments qui l'entourent a également fait l'objet de recherches, moins nombreuses, mais de qualité. Outre le bilan architectural donné par Chantal Fraïsse en 1999⁵, l'analyse archéologique du bâti a été l'objet de la thèse de Stefan Trümpler en 1986⁶ : sa démarche, fondée sur une observation rigoureuse des élévations, s'est traduite par des relevés, schématiques mais d'une grande précision. Ce travail absolument novateur à son époque est demeuré inédit. Plus récemment (2007-2008), Heike Hansen, dans le cadre du projet européen piloté par le professeur Peter K. Klein, a procédé à un relevé rigoureux, avec toutes les techniques actuelles, en plan et en élévation du cloître⁷.

Par contre, aucune fouille archéologique digne de ce nom n'a été menée dans l'espace du cloître. Les travaux de restauration du XIX^e siècle ont nécessairement entraîné des perturbations du sous-sol : le plan dressé par Charles-Auguste Questel, daté de 1834 (voir fig. 5), montre au minimum une reconnaissance des maçonneries sur l'emplacement de la fontaine. Par ailleurs, la trace d'un sondage est visible au pied de la porte située au nord de la tour-porche, donnant sur l'escalier en vis qui permet l'accès aux étages : un carrelage des années 1970, nettement différent du carrelage des galeries (fig. 1), témoigne du rebouchage d'une fouille dont les résultats n'ont pas donné lieu à un rapport mais qui ont été transmis oralement à Stefan Trümpler⁸. Celui-ci rapporte que le seuil de la porte a été trouvé à cinquante centimètres de profondeur, et que le sondage, poursuivi plus profondément, n'a apporté aucun autre élément. Dans la même galerie méridionale, des modifications dans le carrelage montrent l'existence d'un sondage similaire, au pied du grand contrefort plat de l'église qui se trouve à peu près au milieu de la galerie.

Les deux sondages de 2010 (fig. 2) proposaient une première approche archéologique dans le sous-sol du cloître, mais on verra qu'ils se sont déroulés autrement que ce qui avait été envisagé. Le sondage des années 1970, mené au pied de la tour-porche, a été réouvert afin de limiter l'impact sur les niveaux archéologiques. Notre surprise a été de constater que si des fouilles avaient effectivement été menées, elles n'avaient pas été rebouchées : une poutrelle de béton contre la maçonnerie de la tour-porche et un muret de parpaings contre les limites de l'ancienne fouille supportent de petites dalles de béton sur lesquelles sont collés les carreaux de pavement⁹. Il a rapidement été décidé de n'enlever qu'une portion de ce dallage, afin de simplifier au maximum sa repose ; de plus, vu les niveaux de sortie de fondation des murs, dont on aura à parler, et la profondeur atteinte par nos prédécesseurs, il n'a pas paru opportun, dans le cadre de cette demande, de procéder à un décaissement plus profond¹⁰. Du coup, aucune observation stratigraphique sur les niveaux de circulation à l'intérieur des galeries n'a pu être réalisée. Quant au sondage réalisé à l'emplacement de la fontaine, il a été négatif, les interventions du XIX^e siècle ayant largement perturbé les niveaux.

4. Parmi les études récentes, citons : M. DURLIAT, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques. De Conques à Compostelle*, Mont-de-Marsan, CEHAG, 1990, 509 p. ; L. RUTCHICK, *Sculpture Programs in the Moissac Cloister : Benedictine Culture, Memory Systems and Liturgical Performance*, University of Chicago, 1991 ; R. de LA HAYE, *Apogée de Moissac. L'abbaye clunisienne Saint-Pierre de Moissac à l'époque de la construction de son cloître et de son grand portail*, Maastricht-Moissac, 1995, dactylographié, 655 p. ; T. DROSTE, *Die Skulpturen von Moissac. Gestalt und Funktion romanischer Bauplastik*, München, Hirmer Verlag, 1996, 270 p. ; Q. CAZES, M. SCHELLES, *Le cloître de Moissac*, Bordeaux, Sud Ouest, 2001, 239 p. ; M. C. CORREIA LEANDRO PEREIRA, *Une pensée en images : les images du cloître de Moissac*, Thèse de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 2001 ; L. RUTCHICK, « Visual Memory and Historiated Sculpture in the Moissac Cloister », dans P. K. Klein (dir.), *Der mittelalterliche Kreuzgang. Architektur, Funktion und Programm*, Regensburg, Schnell & Steiner, 2004, p. 190-211 ; M. C. CORREIA LEANDRO PEREIRA, « Syntaxe et place des images dans le cloître de Moissac. L'apport des méthodes graphiques », dans P. K. Klein (dir.), *Der mittelalterliche...*, p. 212-219 ; P. K. KLEIN, « Topographie, fonctions et programmes iconographiques des cloîtres : la galerie attenante à l'église », dans P. K. Klein (dir.), *Der mittelalterliche...* p. 105-156 ; Ch. FRAÏSSE, « Le cloître de Moissac a-t-il un programme ? », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 50, 2007, p. 245-270.

5. Ch. FRAÏSSE, « Les bâtiments conventuels de l'ancienne abbaye Saint-Pierre de Moissac », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIX (1999), p. 93-122.

6. S. TRÜMPLER, *Untersuchungen zum Kreuzgang von Moissac*, Dissertation, Universität Bern, 1986, 321 p.

7. Une partie de son travail apparaît dans H. HANSEN, Q. CAZES, « Le cloître de Moissac », dans *Monuments du Tarn-et-Garonne*, Congrès archéologique de France, à paraître 2014.

8. S. TRÜMPLER, *Untersuchungen...*, p. 68.

9. Vérification faite, le sol « sonne creux » à cet endroit. Il en est de même sur le carrelage de même facture placé au-devant du contrefort médian du mur sud de l'église, qui signale donc probablement des fouilles et un rebouchage faits dans les mêmes conditions.

10. L'enlèvement des dalles de béton a été réalisé par messieurs Gilles Barbe, Joachim Silva, Patrice Bordes, des Services Municipaux de Moissac, qui ont également participé au nettoyage des fouilles anciennes, Gilles Barbe se chargeant de procéder à la remise en place du dallage après l'intervention.



FIG. 1. DEVANT LA PORTE D'ACCÈS À LA TOUR, carrelage changé dans les années 1970. Cliché Q. Cazes.

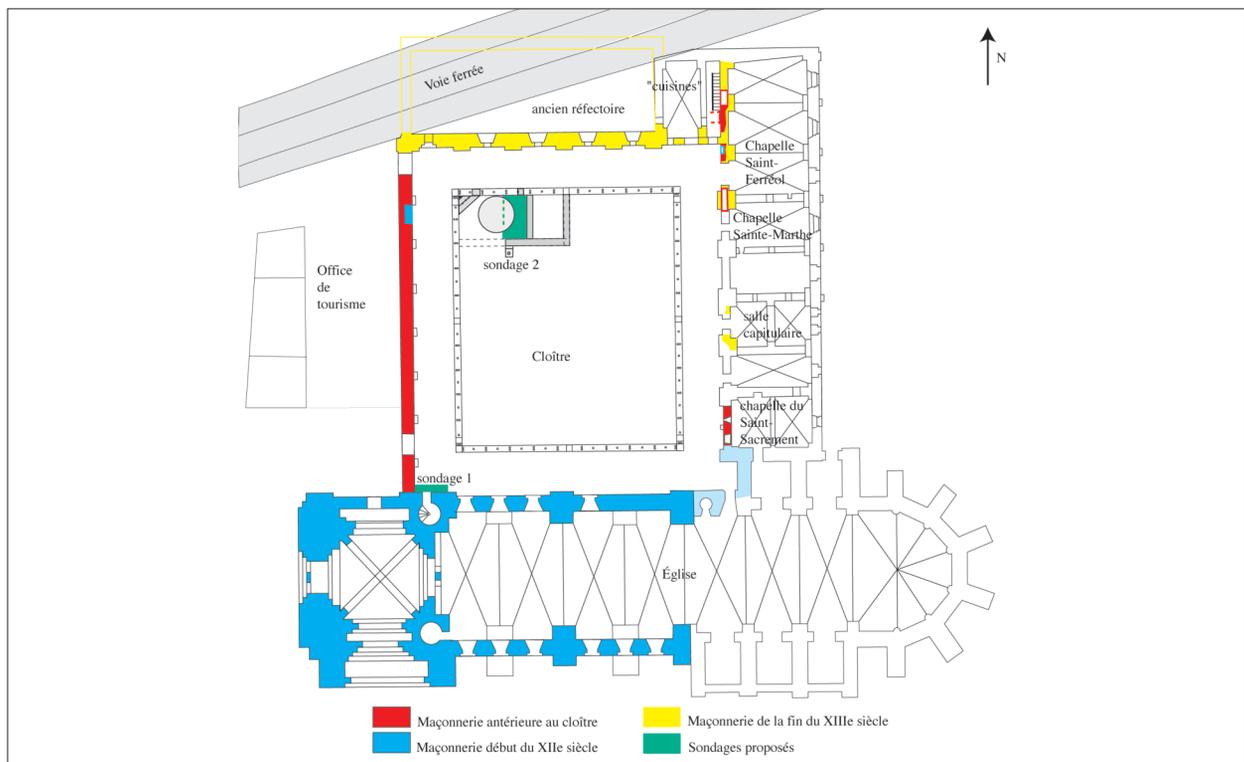


FIG. 2. PLAN DE LOCALISATION des deux sondages réalisés en 2010. Dessin Q. Cazes.

La fontaine du cloître

Des informations peu précises données par les documents anciens

Les dispositions de la fontaine de l'époque médiévale ne sont pas vraiment connues.

À partir du XIII^e siècle au moins sinon dès 1100, la fontaine du cloître était abritée par une arcature spécifique à l'angle nord-ouest du préau. Les arrachements des arcs sont encore visibles au revers du pilier médian de la galerie nord et au-dessus de la quatrième colonne de la galerie occidentale (fig. 3), tout comme les passages aujourd'hui murés dans le mur-bahut qui donnaient accès à l'espace de la fontaine. Portique et vasque semblent avoir été démontés avant 1780, date à laquelle Pierre de Beaumesnil dessine la vasque, qui ne paraît plus en place (fig. 4). On possède par ailleurs un certain nombre de descriptions de la fontaine avant sa démolition. Par exemple, le procès-verbal de la visite de l'abbaye faite en 1669 relate que « ... ayant visité le bassin de la fontaine qui est joignant et au coin dudit cloître, avons trouvé y avoir cinq tuyaux qui jettent l'eau dans un bassin de marbre de figure ronde entourée d'un grillat de fer, au tour de lad. fontaine il y a des arcades avec des piliers de marbre de mesme fabrique que ceux du cloître, et avons trouvé nécessaire d'y faire deux degrez de pierre, cinq cannes de pavé, rapuyer deux canes de murailles du costé du parterre, y remettre cinq pierres de quatre pams de longueur et trois de largeur, revestir un pilier de demi tuile de trois costé, remettre un pilier de marbre qui est tombé avec le chapiteau, et sur ledit chapiteau mettre deux arceaux et y faire par desus une double de brique avec un dos d'asne [...] Y ayant un puis proche de lad. Fontaine qui seroit pour recevoir les eaux du cloistre, et pour le dessecher, estant ledit puis comblé depuis dix ans ou environ...¹¹ ». Des réparations sont faites, mais en 1708 on se plaint que la fontaine est inutilisable¹² ; la dernière mention de « réparation aux tuyaux de la fontaine du cloître » date de juin 1773¹³.

Un certain nombre de sources et d'observations indiquent cependant que l'histoire du « griffoul » et de la construction qui l'abritait était plus complexe. Des procès-verbaux de 1458 liés aux litiges opposant la ville et le monastère au sujet de l'eau de la fontaine du cloître témoignent clairement de la présence de *deux fontaines*, l'une en marbre, l'autre en plomb. Peu de temps avant les procès, la dernière aurait été remplacée par la fontaine en marbre. Ceci expliquerait, d'une part, la forme allongée de la « galerie des fontaines » (c'est-à-dire du portique de la fontaine), au moins à la suite des transformations du XIII^e siècle. On peut donc se demander si le cloître de 1100 possédait, comme de nombreux autres, une seule fontaine (celle en marbre dessiné par Beaumesnil ?), entourée d'une arcature, et à quel endroit celle-ci se trouvait – dans l'angle comme à Monreale ou Saint-Étienne de Toulouse, ou éventuellement au milieu d'une galerie à l'exemple de Vérone ? L'enjeu est important, il ne concerne pas seulement une partie très importante, disparue, du cloître d'Anscutil, dont un certain nombre d'éléments du décor sculpté a été réutilisé, sans que l'on puisse en déduire une reconstitution certaine de la fontaine romane. La question porte aussi sur la typologie des cloîtres romans en général et l'interprétation des transformations postérieures du « griffoul » de Moissac.

L'emplacement de la fontaine est connu par un dessin de 1834 réalisé Charles-Auguste Questel (1807-1888), l'architecte restaurateur du cloître et de l'abbaye de Moissac (fig. 5, 6-a, 6-b, 6-c). Le dessin de Questel montre le mur-bahut du portique de la fontaine et a toujours été décrit comme permettant la restitution d'une disposition assez simple : une arcature formant un grand rectangle dans l'angle sud-ouest du préau enserrant la fondation circulaire de la vasque de marbre.

En réalité, les dessins montrent une disposition un peu plus complexe (fig. 6-a) ; il faut garder présent à l'esprit le fait que les « maçonneries de brique sous le sol du cloître » peuvent être aussi bien des fondations que des élévations. Un mur de direction nord-sud (lettre « M » du plan de Questel, fig. 6-a), de 0,80 m de large et 4,60 m de long, s'appuie

11. A.D. Tarn-et-Garonne, G 581, fol. 247-248 : Procès-verbal de la visite de l'abbaye de Moissac, faite par le lieutenant général du sénéchal de Montauban, messire François de Rabastens... : S. TRÜMLER, *Untersuchungen...*, p. 235 et suiv.

12. A.M. Moissac, JJ 3, Délibérations du chapitre (1705-1715), fol. 54 : S. TRÜMLER, *Untersuchungen...*, p. 241.

13. A.M. Moissac, JJ 19 : S. TRÜMLER, *Untersuchungen...*, p. 243.



FIG. 3. ARRACHEMENTS DE L'ARCATURE DE LA GALERIE DE LA FONTAINE : à droite, au revers du pilier médian de la galerie nord ; à gauche, au-dessus de la quatrième colonne de la galerie ouest. Cliché Q. Cazes.

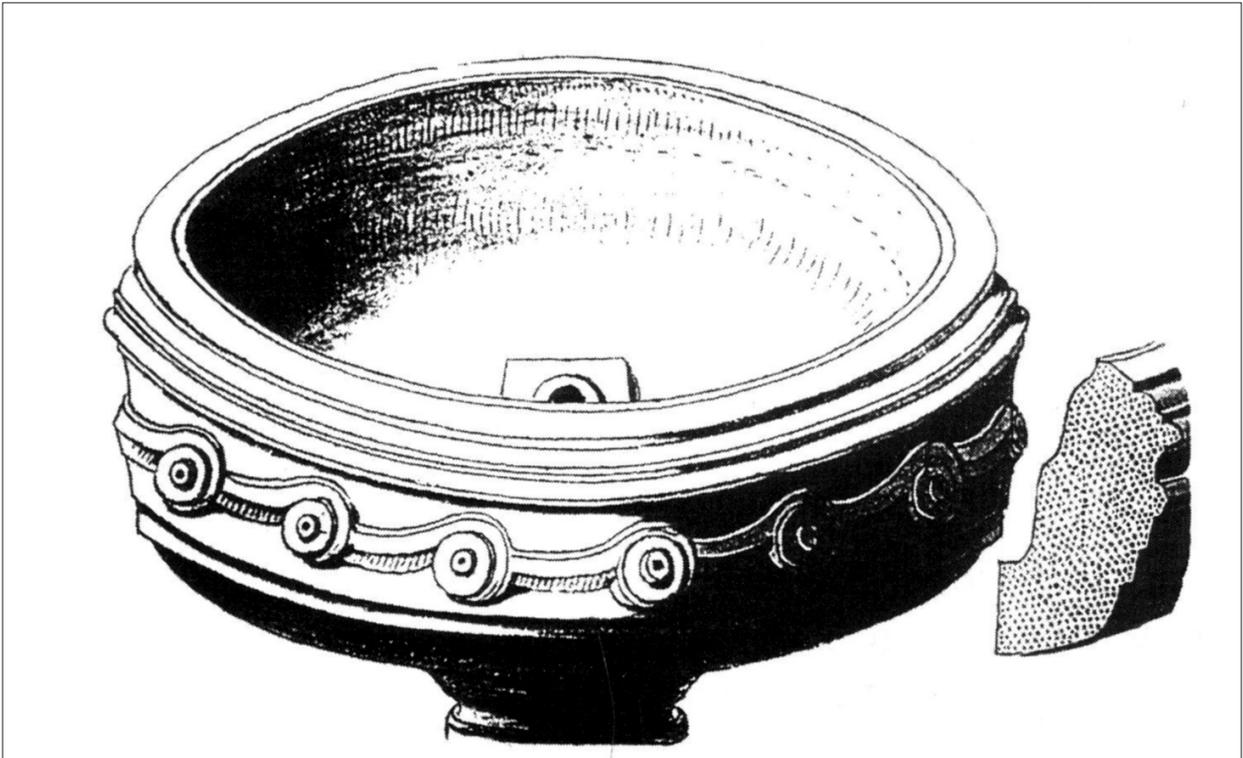


FIG. 4. VASQUE DE LA FONTAINE, dessinée en 1780 par Pierre de Beaumesnil.

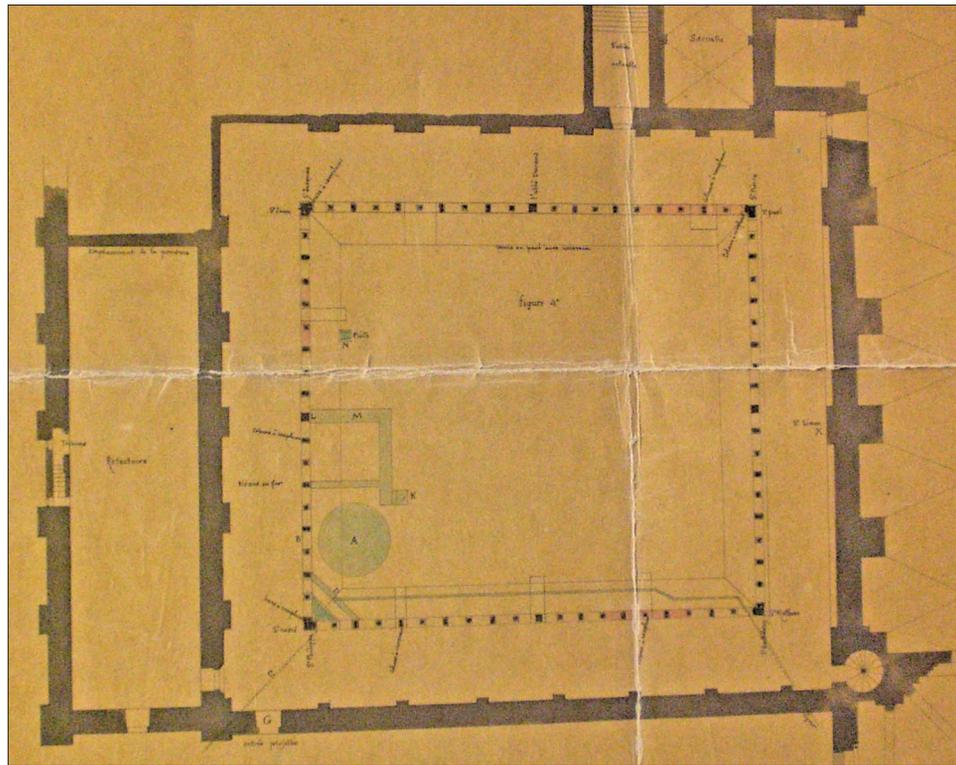


FIG. 5. LE CLOÎTRE : détail du plan levé par Questel en 1834. Paris, Médiathèque du patrimoine, cliché A. Bossoutrot.

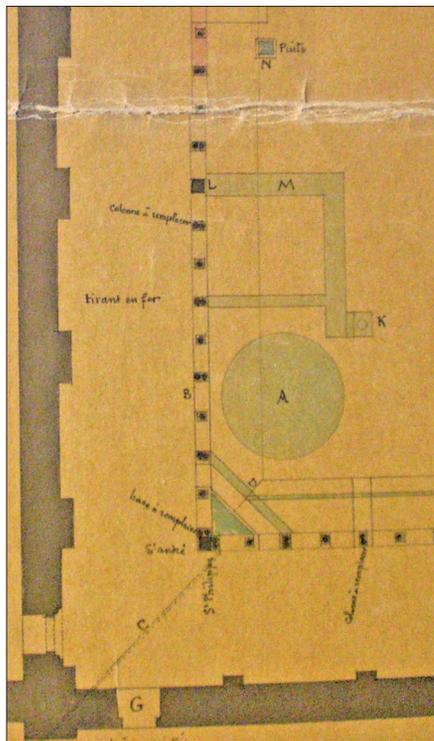


FIG. 6-a. DÉTAIL DU PLAN DE QUESTEL : vestiges de la fontaine et de son portique en 1834. Paris, Médiathèque du patrimoine, cliché A. Bossoutrot.

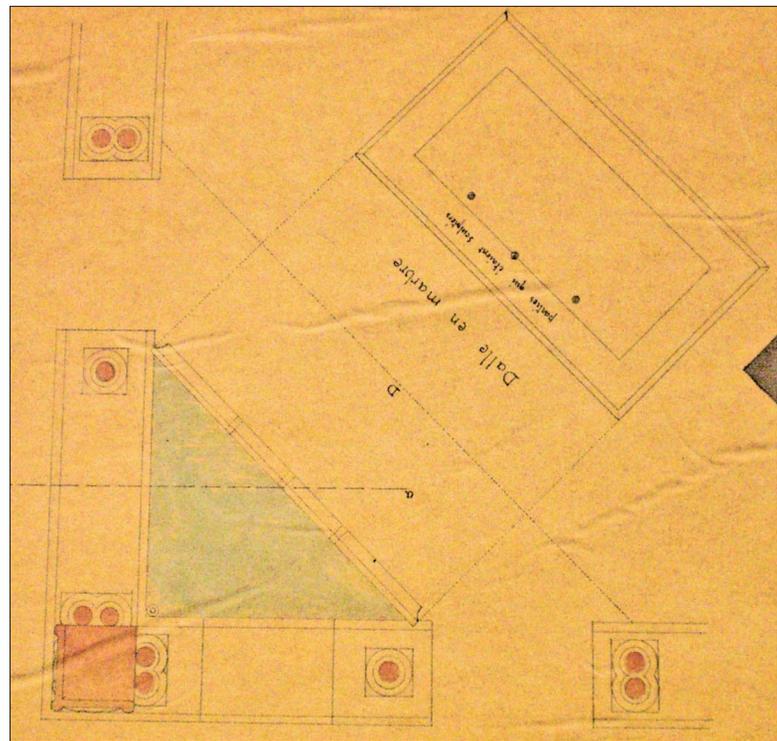


FIG. 6-b. DÉTAIL DU PLAN DE QUESTEL : bassin triangulaire dans l'angle nord-ouest du préau. Paris, Médiathèque du patrimoine, cliché A. Bossoutrot.

effectivement sur le pilier médian de la galerie nord du cloître ; il forme un retour de même largeur sur 7,20 m de longueur et s'interrompt. Là, un petit massif de maçonnerie de 0,60 m de côté, semblant être le support d'une colonne, fait saillie côté préau. L'espace intérieur délimité par ce mur est pourvu d'une sorte de refend au niveau de la 3^e colonne à l'ouest du pilier médian de la galerie nord. Il faut noter que l'arrachement de l'arc qui se voit au-dessus de la quatrième colonne de la galerie ouest correspond au support d'une autre colonne (K sur le plan), formant une avancée par rapport au mur est-ouest du portique de la fontaine

D'autre part, dans l'angle nord-ouest du préau, se trouve un bassin triangulaire qui prend appui sur l'angle et est bordé par une « dalle de marbre » (fig. 6-b et 6-c). Il correspond à un petit bassin complémentaire où l'eau pouvait arriver par les tuyaux de plomb mentionnés dans les textes et qui est visible sur deux dessins de Questel (le second sera gravé par Chapuy) (fig. 7-a et 7-b). Au-devant, apparaît ce que l'on peut interpréter comme une rigole, toujours placée dans la diagonale, qui se déverse dans un caniveau plus petit parallèle au mur-bahut occidental.

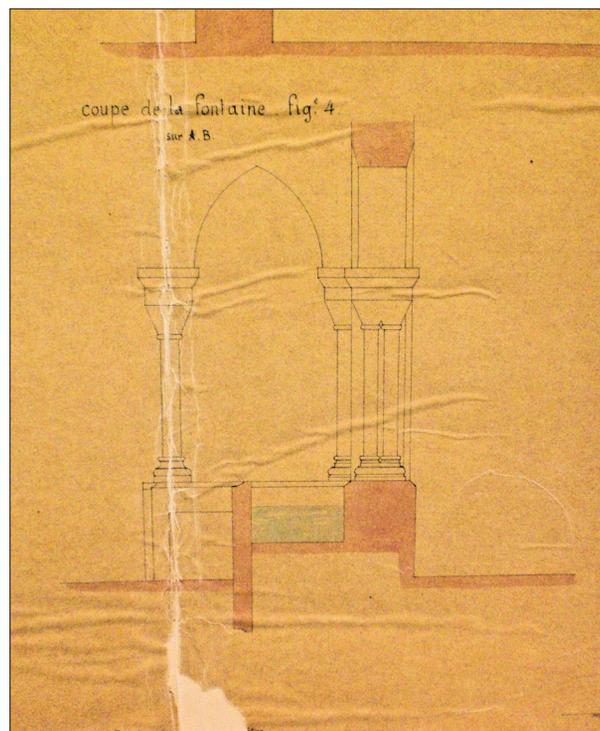


FIG. 6-c. DÉTAIL DU PLAN DE QUESTEL : coupe sur le bassin triangulaire de l'angle du cloître. Paris, Médiathèque du patrimoine, cliché A. Bossoutrot.

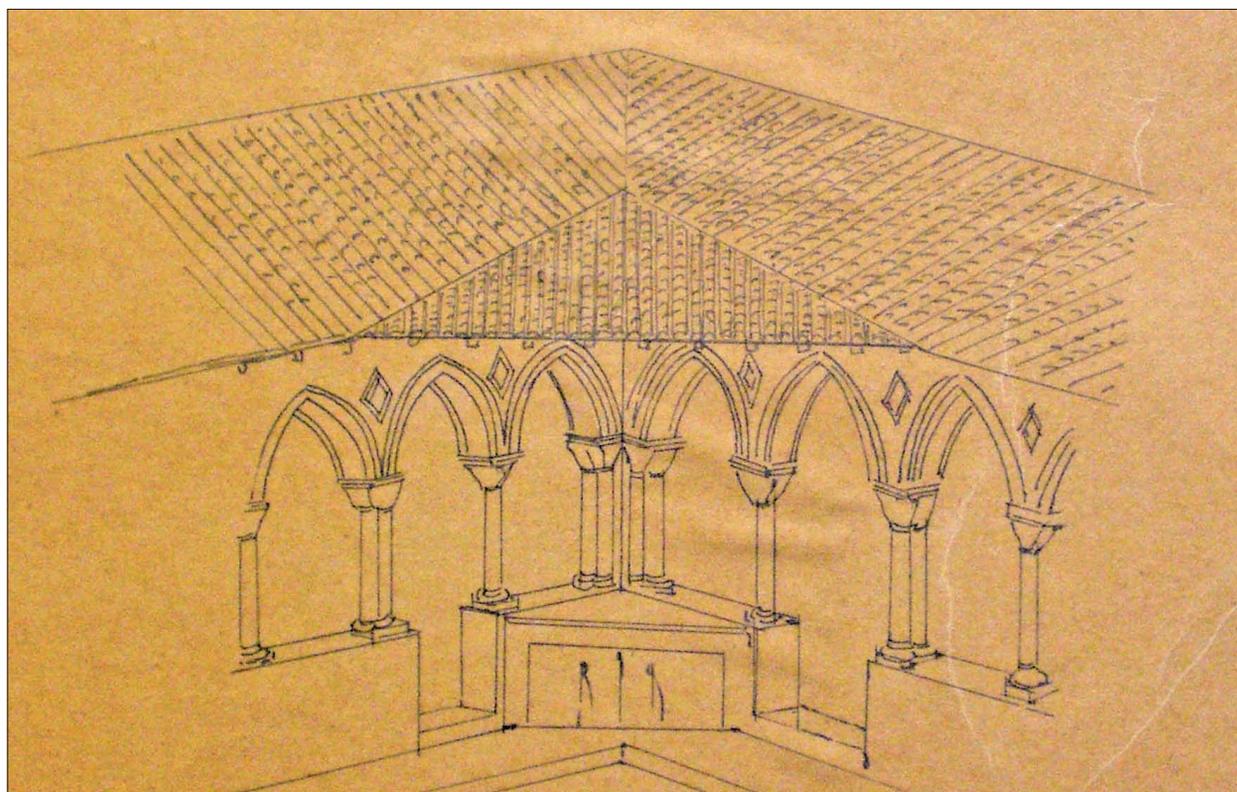


FIG. 7 a. LA FONTAINE DE MOISSAC, dessins de Questel.



FIG. 7 b. LA FONTAINE DE MOISSAC, dessins de Questel.

Un grand soubassement circulaire de 5 m de diamètre prend place entre tous ces éléments : il s'agit sans aucun doute du soubassement de maçonnerie destiné à supporter la vasque de marbre, selon un dispositif identique à celui de la fontaine du cloître de la cathédrale Saint-Étienne à Toulouse¹⁴. Selon le plan de Questel, ce soubassement est distant du mur-bahut d'une cinquantaine de centimètres.

Un sondage archéologique sans aucun vestige bâti

Le sondage a été établi en prenant appui sur le dessin de Questel (fig. 8). Il visait à reconnaître, d'est en ouest, le mur de refend et la moitié orientale du soubassement circulaire ; du nord au sud, il a été ouvert depuis le caniveau bordant le trottoir en calade jusqu'à la limite extérieure supposée du mur du portique de la fontaine. Il a été commencé par sa moitié septentrionale. Le niveau de gravier puis la terre végétale du jardin ont été enlevés par passes mécaniques de 0,10 m, jusqu'à atteindre une profondeur de 0,60 m. Au-dessous, un remblai composé de terre végétale incluant des nodules de mortier et quelques fragments de briques épaisses (0,06 m) et de tuiles a été rencontré. Il a été enlevé sur 0,15 m jusqu'au niveau de la nappe phréatique. Dans l'angle sud-est, une petite bande de mortier très pulvérulent de 0,20 cm de large pour 0,70 m de longueur restait perceptible : il s'agit sans doute d'un très faible reste du niveau le plus bas de la fondation du mur de

refend. Il apparaissait dès lors évident que les constructions médiévales avaient été démontées, et il n'a pas paru opportun de poursuivre les investigations.

Ce sondage a été poursuivi vers le sud, afin de reconnaître le mur est-ouest du portique de la fontaine. La même terre végétale, incluant dans sa partie basse quelques fragments de briques et de mortier, des graviers et quelques nodules argileux, a été rencontrée (fig. 9). Le mur n'existe pas à l'emplacement donné par Questel, ou plus exactement, n'existe plus : il a probablement été, lui aussi, entièrement démonté.

Les rares tessons de céramique rencontrés dans le remblai « profond », des fragments de panse glaçurée du type « terre de Gênes », appartiennent à une production du XVIII^e siècle au plus tôt. Ils n'ont pas été conservés.

Même si tout l'espace initialement prévu pour être l'objet de ce second sondage n'a pas été exploré, il est clair que les maçonneries médiévales qui constituaient l'ensemble des structures de la fontaine n'ont pas été conservées par les architectes du XIX^e siècle qui les avaient vues et relevées. La présence, dans la partie basse du sondage, de morceaux de mortier et de fragments de briques ou de tuiles laisse entendre qu'elles ont été entièrement démontées. Dans le même niveau, les tessons de céramique moderne permettent de supposer que ce démontage a été opéré au moment où Questel réalisait son dessin, peut-être pour la récupération et la remise en œuvre des matériaux dans les restaurations alors en cours. Les investigations auraient peut-être pu être poussées plus loin, mais le temps exécrable (un froid rigoureux suivi de deux jours de pluie diluvienne) et la remontée de la nappe phréatique ont laissé penser que poursuivre l'intervention n'aurait pas amené plus d'éléments tout en risquant de ne pas apercevoir d'éventuelles informations, que nous laisserons aux générations futures...

14. Q. CAZES, *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse*, C.A.M.L., Carcassonne, 1998, p. 101-105.

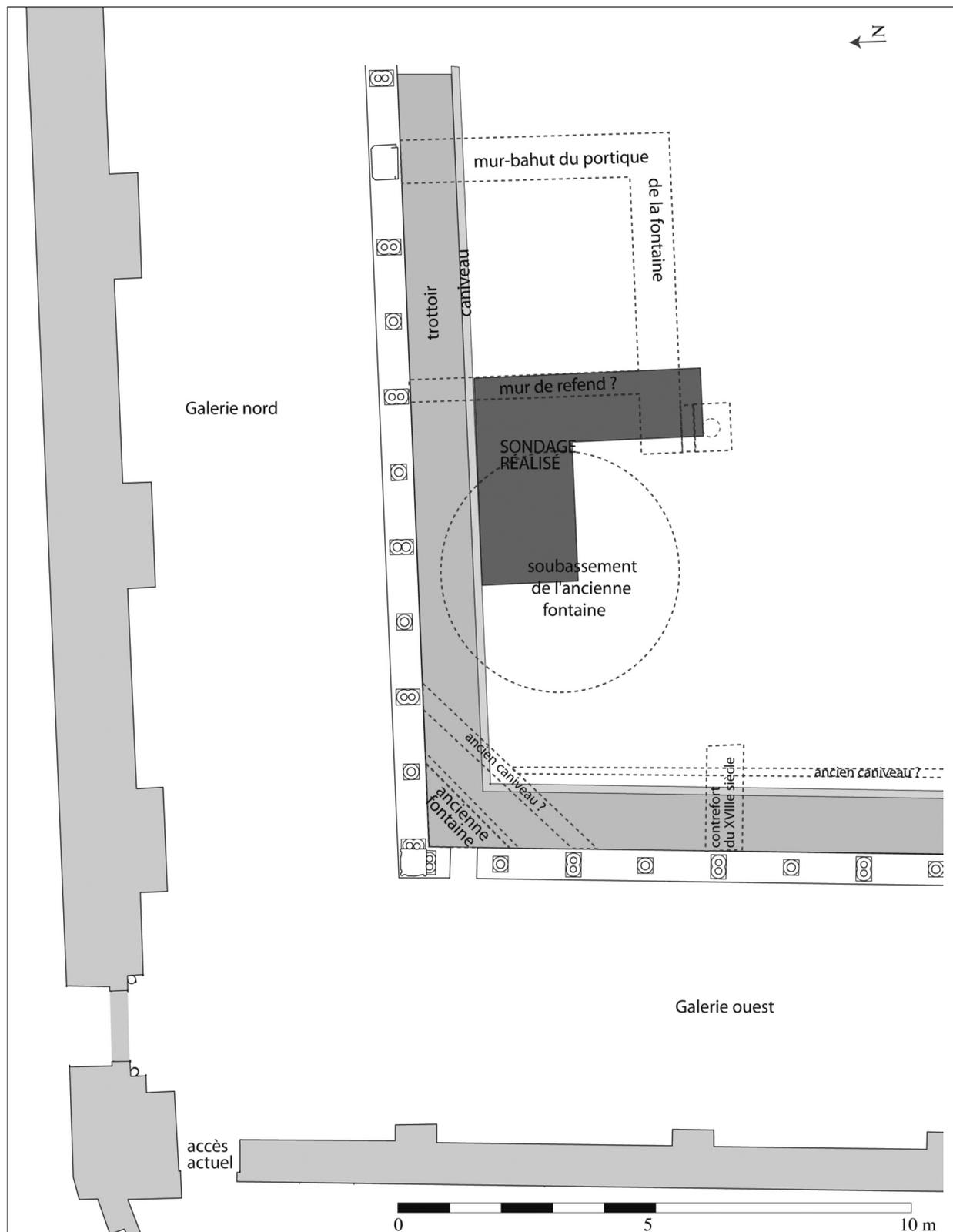


FIG. 8. POSITION DU SONDAGE à l'emplacement de la fontaine. *Dessin Q. Cazes.*



FIG. 9. VUE DE FIN DE FOUILLE à l'emplacement de la fontaine, avec la nappe phréatique et juste avant la pluie... Cliché Q. Cazes.

Les maçonneries de l'angle sud-ouest du cloître

Le cloître que nous connaissons aujourd'hui n'est pas exactement dans sa disposition d'origine. Le mur nord de l'église conserve clairement les indices d'une surélévation de la toiture en appentis des galeries, qui vient à mi-hauteur des fenêtres (fig. 10). Or, les sculptures des chapiteaux comme des reliefs des piliers sont bien datés de 1100, tandis que l'élévation de l'église est attribuable au début du XII^e siècle. Les chercheurs s'accordent unanimement sur le fait que le mur-bahut sur lequel sont établis bases, colonnes et chapiteaux, de même que les arcs qui les surmontent, appartiennent au XIII^e siècle¹⁵, que ce soit par le module des briques utilisées ou la forme des arcs brisés et des jours disposés dans les écoinçons. On a donc interprété cela comme l'évidence que le cloître a donc été démonté puis remonté, et Stefan Trümpler a interprété des traits gravés sur les chapiteaux comme autant de marques faites en vue du remontage. Le rehaussement du sol du cloître est également perceptible dans le niveau de certains seuils, notamment dans la galerie orientale. Donc, retrouver des indices permettant d'établir le niveau du sol des années 1100 est fondamental pour la poursuite des raisonnements.

Le long mur ouest (fig. 11), bâti en petits moellons mal calibrés, sans refend et ne possédant à l'origine qu'une seule porte, antérieur à toutes les autres maçonneries, laisse supposer l'existence d'un large espace ouvert ayant précédé le cloître roman. Des vestiges de maçonneries similaires ponctuent tout le mur oriental du cloître. À l'extrémité nord de ce mur, la succession des élévations visibles (fig. 12) permet de faire l'hypothèse d'un bâtiment antérieur au cloître, situé à l'emplacement de la galerie septentrionale actuelle (toute trace de mur est-ouest a disparu du côté du cloître, mais l'arrachement d'un mur parallèle est bien visible dans la cage d'escalier qui dessert l'étage). On peut donc postuler l'existence d'un cloître antérieur à celui de 1100, qui occuperait à peu

15. Voire au XV^e siècle pour S. Trümpler, mais cela paraît difficile dans la mesure où le mur du réfectoire, daté du dernier tiers du XIII^e siècle, ne montre aucune trace de remaniement de la toiture des galeries.



FIG. 10. TOITURE SURÉLEVÉE DE LA GALERIE MÉRIDIONALE DU CLOÎTRE MASQUANT EN PARTIE les fenêtres de l'église romane. *Cliché Q. Cazes.*



FIG. 11. MUR OCCIDENTAL DU CLOÎTRE du nord vers le sud. *Cliché Q. Cazes.*



FIG. 12. MUR ORIENTAL DU CLOÎTRE : extrémité nord. Cliché Q. Cazes.

près le même espace que l'actuel, moins la galerie nord. Ceci n'aurait rien d'extraordinaire : depuis une vingtaine d'années, les découvertes de cloîtres antérieurs au XI^e siècle se sont multipliées¹⁶.

Sondage au-devant de la porte d'accès à la tour-porche

Le deuxième sondage a donc été situé à l'angle des galeries sud et ouest, c'est-à-dire dans l'angle formé par deux murs bien distincts (fig. 13). Le mur occidental du cloître est fait de petits moellons grossièrement dressés, parfois placés en biais, disposés en assises plus ou moins régulières et pris dans un mortier assez épais ; on considère généralement, et sans doute à juste raison, qu'il est antérieur à la construction du cloître de 1100. Le mur méridional, bâti en moyen appareil très bien dressé, s'appuie sur le mur occidental qui se poursuivait plus au sud. Il appartient à la construction de l'église et de la tour-porche datée du premier quart du XII^e siècle. Une porte, donnant sur l'escalier qui mène, depuis le cloître, à l'étage de la tour, est prise dans un renfort de la maçonnerie qui se présente comme un ressaut de 0,50 m de largeur par rapport à l'alignement du mur de l'église ; en cela, ce ressaut est équivalent à celui des deux contreforts larges et plats qui jalonnent le mur de l'église côté sud.

Le sondage a fait apparaître les fondations de ces deux murs, à une altitude plus élevée que ce qui était supposé.

Alors que les restaurations du XX^e siècle ont visiblement cherché à mettre en valeur les matériaux du mur occidental en enlevant les joints de surface, au-dessous du niveau du carrelage des galeries, le jointolement original existe toujours, beurrant largement les moellons et faisant disparaître toutes les aspérités de ces blocs peu taillés (du calcaire froid très dur), voire les morceaux de briques disposés çà et là (fig. 14). Le ressaut de fondation, d'une douzaine

16. Ch. SAPIN, « Archéologie et réformes monastiques », dans D. IOGNA-PRAT, M. LAUWERS, F. MAZEL & I. ROSÉ, *Cluny. Les moines et la société du premier âge féodal*, Rennes, 2013, p. 517-526.

de centimètres de large, se situe à 0,45 m sous le niveau actuel du cloître, c'est-à-dire beaucoup plus haut que ce que l'on avait imaginé jusqu'à présent. La fondation paraît établie en tranchée pleine, au profil légèrement évasé ; elle est constituée de mortier et d'éclats de pierre, et s'achève sur deux rangées d'éclats de blocs et un fragment de tuile qui tendent à l'horizontale. Elle ne paraît pas excéder 0,60 m de profondeur. Au moment de la construction du mur de l'église/tour-porche, la fondation fut en partie bûchée pour permettre l'installation de la nouvelle maçonnerie.

La tour-porche est fondée d'une manière totalement différente. Au fond du sondage (fig. 15), sur une largeur minimale de 1 m (celle du sondage), se trouvent de gros blocs de pierre qui présentent parfois une ou deux faces plus ou moins dressées avec, pour l'un d'entre eux, une face dressée au marteau taillant. Leur face supérieure est loin d'être à l'horizontale, et il n'y a pas de continuité entre eux : ils paraissent avoir été jetés sans plus de précaution, et sont pris dans un mélange de terre, petits nodules d'argile, fragments de briques, mortier complètement pulvérulent, et graviers qui pourraient provenir du substrat remanié. Deux de ces blocs ont été enlevés : dessous, le niveau paraît plus homogène et ressemble à de la grave remaniée. Vers l'ouest, deux blocs sont très proches de la fondation du mur occidental, qui fut sans doute dégagée au moment de leur mise en place. Vers le sud, un bloc au moins passe sous la fondation de la tour-porche.

Dans la partie supérieure de ce niveau se trouvent davantage de fragments de briques et quelques galets qui servent à caler la première assise bâtie de la fondation (fig. 16). La surface de la terre compactée qui les lie est légèrement tassée ; elle vient s'accrocher au bas de la première assise de la fondation et, à proximité de la maçonnerie, est marquée par un petit niveau de chaux qui a pu marquer une surface de travail¹⁷ (au Moyen Âge ou au XX^e siècle : c'est à ce niveau que nos prédécesseurs s'étaient arrêtés).

La fondation elle-même est formée de trois assises de blocs aussi bien dressés que ceux de l'élévation, d'une hauteur moyenne de 0,20 m (fig. 17). L'angle de l'assise supérieure est mouluré d'un quart-de-rond, portant des traces de taille horizontales qui viennent recouper les traces diagonales du marteau taillant qui a servi à dresser la face de chaque bloc : le même système de sortie de fondation est visible dans le reste du mur nord de la tour-porche, hors de l'enceinte du cloître. Cette mouluration fait retour vers le sud de chaque côté du ressaut de maçonnerie dans lequel est pris la porte ; vers l'ouest, cette maçonnerie n'est distante que d'un à deux centimètres du mur antérieur, dont une partie de la fondation a été bûchée pour être à l'aplomb de son élévation. Son niveau supérieur se situe à peine à 0,30 m sous le carrelage actuel de la galerie du cloître.

Au-dessus, après un retrait de 0,12 m, commence l'élévation proprement dite, faite des blocs de moyen appareil parfaitement visibles depuis la galerie : en réalité, le carrelage actuel est posé très près du sommet de la première assise de cette élévation. On distingue toujours, à la jonction des deux murs sud et ouest, l'angle du ressaut que forme cette élévation et qui est distant du mur occidental d'une dizaine de centimètres : cet espace a été comblé au moyen de blocs allongés, liés au mortier, destinés à faire disparaître cette irrégularité de l'alignement, probablement lors de la construction de la tour-porche.

Les blocs formant les piédroits de la porte sont posés directement sur l'assise supérieure de la fondation. Au niveau du seuil, il n'y a que de faibles traces d'usure ; l'un des blocs porte une petite entaille rectiligne (en pointillés sur la fig. 15), perpendiculaire au parement, sans doute un tracé pour positionner correctement le piédroit occidental. On ne distingue pas non plus d'éventuelles traces d'accroche d'un sol contre la fondation, mais on peut supposer qu'une partie de l'assise moulurée restait apparente.

On remarquera aussi que les maçonneries de la tour-porche et de l'église sont parfaitement liées et appartiennent à la même phase de construction.

Conclusions du premier sondage

L'ancien seuil de la porte se trouvait entre 0,25 et 0,30 m au-dessous du seuil actuel : autant dire que le niveau du sol du cloître a très peu varié, et qu'il faut donc réexaminer les théories qui voulaient que le « remontage » du cloître au XIII^e siècle ait été effectué pour le rehausser.

17. Il paraît difficile d'imaginer que ce sol a pu être celui de la galerie, même si la faible épaisseur de la chaux (1 mm) a pu servir à poser des briques (bien que sur la surface regardée, il n'y ait aucune trace d'encastrement de briques) : il est situé à 0,60 m sous le seuil de la porte, et il n'y a aucune trace d'accroche d'un escalier.



FIG. 13. VUE DU SONDAGE AVEC LA FONDATION DE LA TOUR-PORCHE (le ressaut est masqué par la poutrelle en béton réalisée dans les années 70 pour porter le carrelage refait). *Cliché Q. Cazes.*

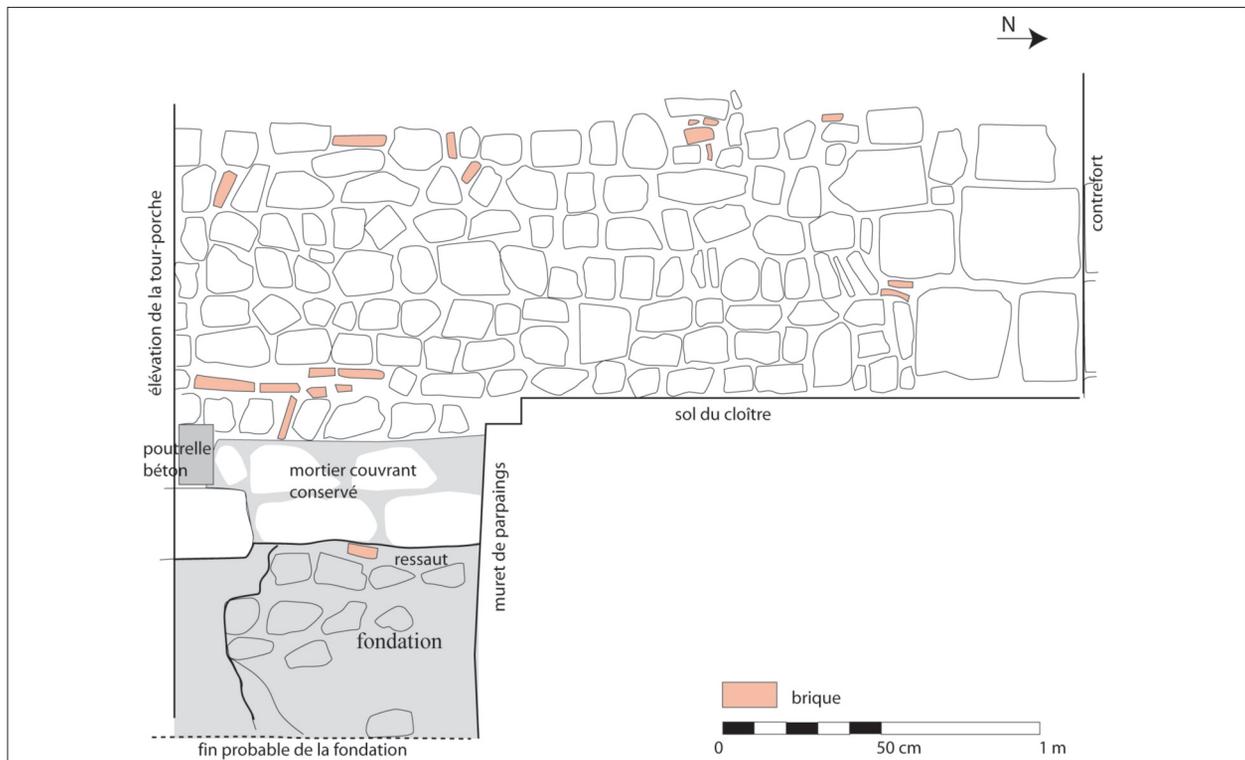


FIG. 14. RELEVÉ PARTIEL DU MUR OCCIDENTAL. *Dessin Q. Cazes.*

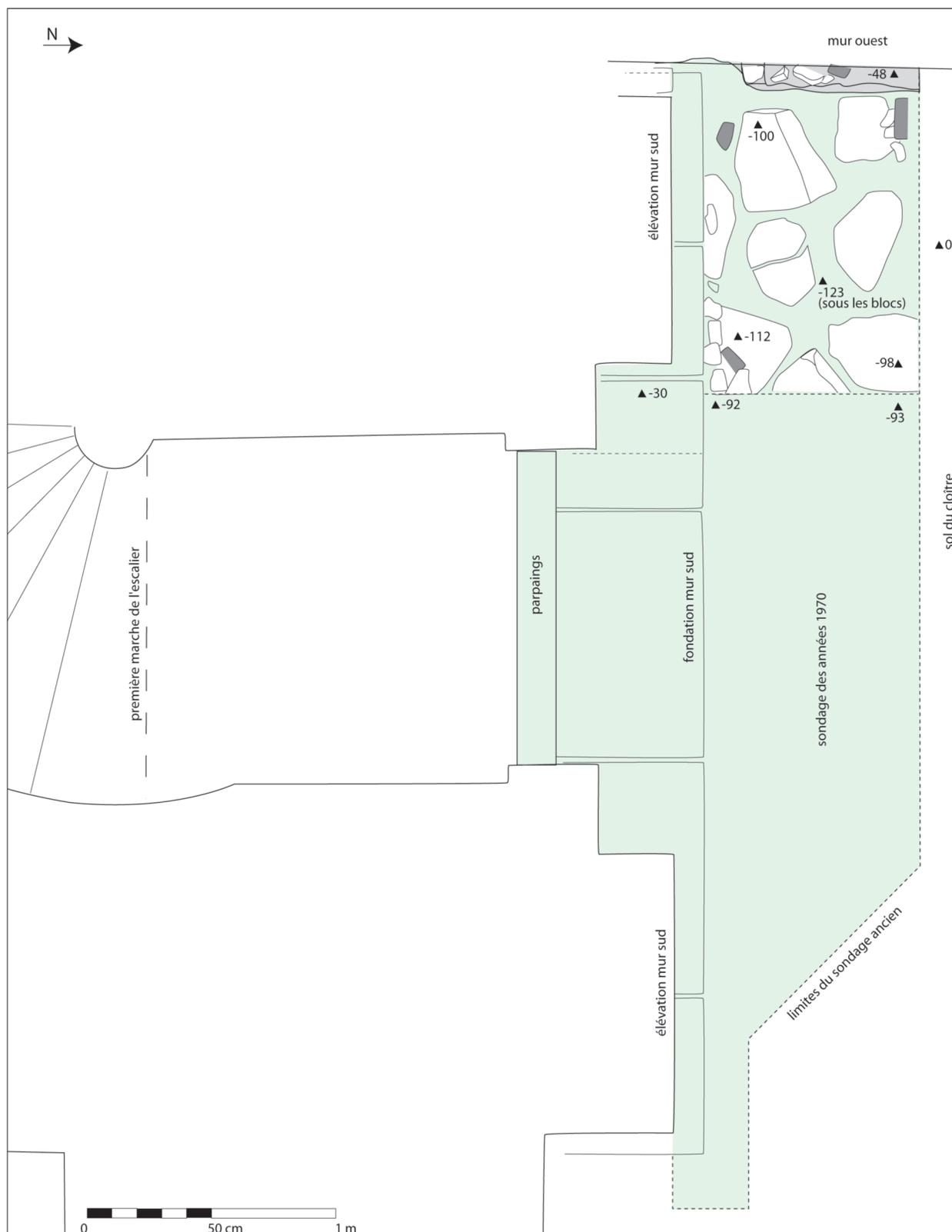


FIG. 15. PLAN DU SONDAGE devant l'entrée de la tour-porche. Dessin Q. Cazes.

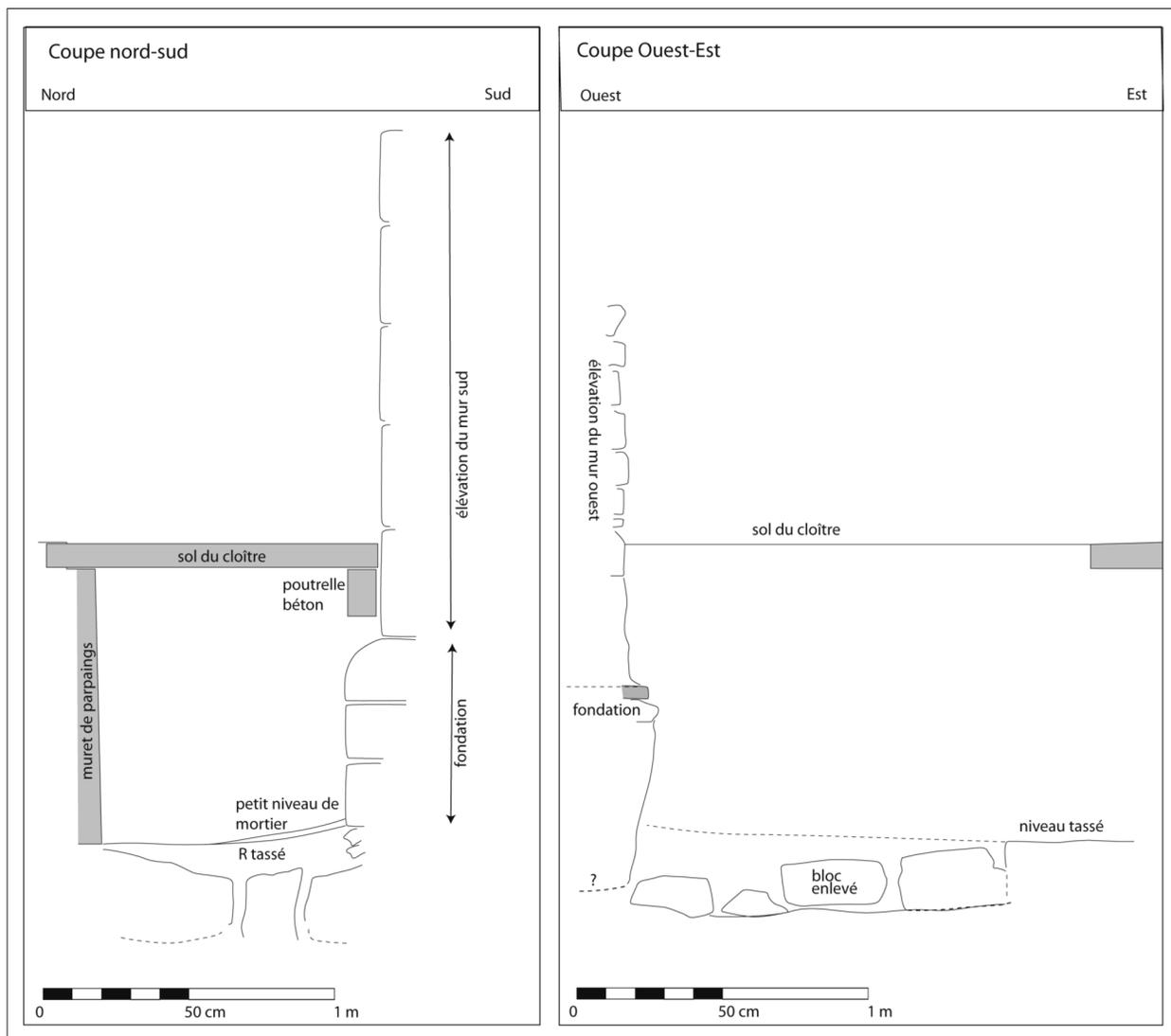


FIG. 16. COUPES OUEST-EST ET NORD-SUD du sondage. Dessin Q. Cazes.

Le niveau supérieur de la fondation du mur occidental est également beaucoup plus haut que prévu : seulement 0,48 m au-dessous du sol actuel. La datation de ce mur repose actuellement sur des critères formels (le type de maçonnerie, attribuable au premier Moyen Âge, entre le IX^e et le XI^e siècle), et un élément de chronologie relative (il est antérieur à la tour-porche du début du XII^e siècle). Le sol qui lui correspondait, vers l'est en tout cas, n'était qu'une quinzaine de centimètres plus bas que celui du cloître en 1100. D'autre part, ce mur ne paraît pas fondé très profondément (environ 0,60 m de hauteur).

La fondation du mur sud de la tour-porche est à la fois peu profonde, avec ses trois assises maçonnées de 0,65 m de hauteur totale, mais solidement établie si le niveau de gros blocs situé en dessous lui est effectivement lié. Dans ce cas, il faut restituer une grande excavation de plus d'un mètre par rapport à la construction réalisée, dont le fond aurait été stabilisé par un épandage de blocs avant la mise en place de la maçonnerie. On ne peut qu'être frappé par la grande qualité de cette construction, très soigneusement appareillée. La fondation du ressaut qui inclut la porte est moulurée sur trois côtés, y compris contre le mur préexistant vers l'ouest ; en découle un espace de 0,12 m entre l'élévation occidentale du ressaut et ce mur, qu'il a fallu ensuite combler. Les élévations de la tour-porche et de l'église sont parfaitement liées et appartiennent sans aucun doute à la même campagne de construction du début du XII^e siècle.

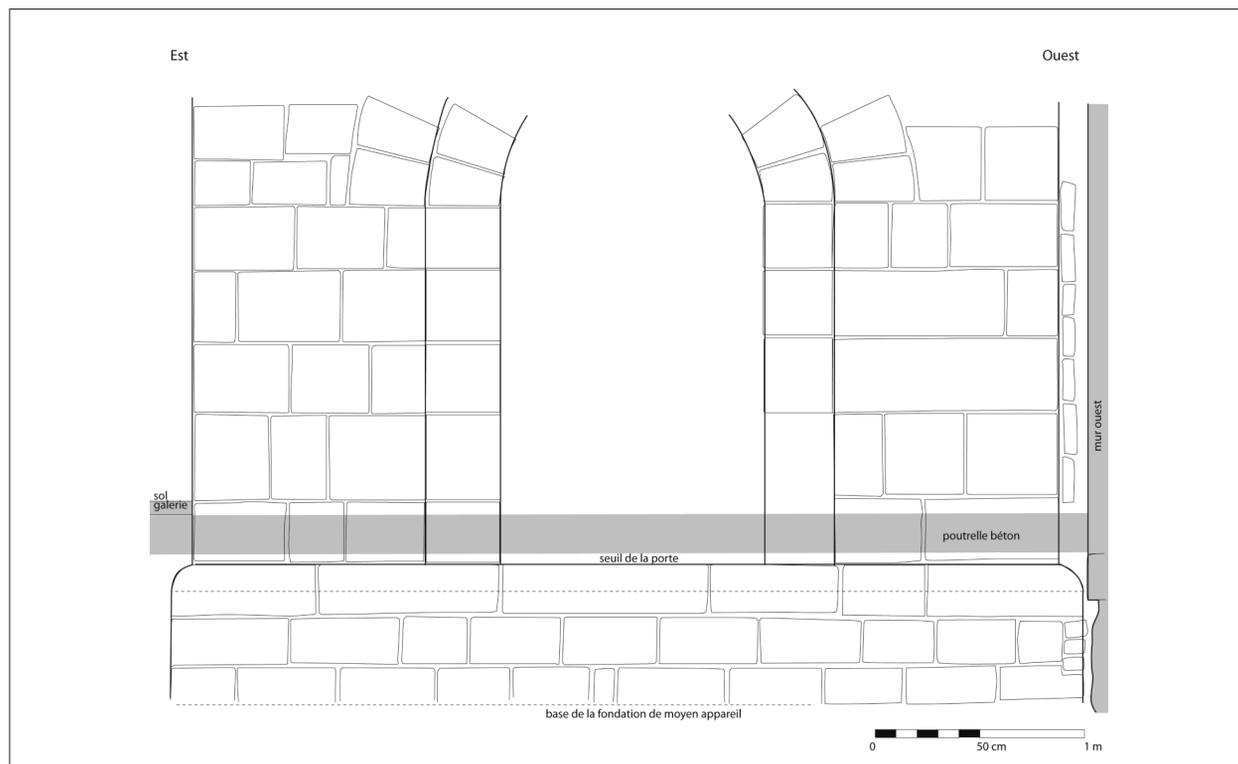


FIG. 17. RELEVÉ PARTIEL DE L'ÉLEVATION DU MUR SUD. *Dessin Q. Cazes.*

Les travaux de nos prédécesseurs ont fait disparaître toute la stratigraphie du sondage, et le coffrage de parpaings qui fut alors réalisé empêche la lecture des coupes : si l'on veut en savoir davantage sur la stratigraphie à l'intérieur des galeries, il faudra faire d'autres sondages ailleurs.

Le sondage à l'emplacement de la fontaine s'est révélé négatif, et il faudra sans aucun doute prendre d'autres moyens pour aborder une problématique plus large, celle de l'approvisionnement en eau de l'abbaye. Les résultats du sondage réalisé dans l'angle sud-ouest des galeries, au pied de la porte d'accès à l'étage de la tour-porche, permettent en revanche de poser différemment les questions relatives au cloître d'Ansquitil dans ses dispositions initiales.

Le premier élément important est l'altitude relativement haute du ressaut de fondation du mur occidental, antérieur au cloître d'Ansquitil : le sol des galeries de ce dernier se situait nécessairement au-dessus, soit à une trentaine de centimètres plus bas que le sol actuel. Or, S. Trümpler a montré qu'il subsiste des traces d'encastrement de chevrons dans les petits contreforts de brique et pierre dans le mur occidental, mais aussi des consoles bûchées dans l'élévation de l'église¹⁸, situées en moyenne à 2,40 m au-dessus du sol actuel, soit environ 2,80 m du sol primitif, et qu'il a interprétées comme faisant référence au niveau primitif de la charpente en appentis des galeries du cloître. Même si le sol des galeries a dû être inégal (les encastrement des chevrons sont plus haut au nord qu'au sud, le sol suivait peut-être la même pente), l'élévation de la claire-voie était obligatoirement beaucoup plus faible qu'aujourd'hui : les supports (base, colonne, chapiteau) ont ensemble une hauteur d'1,75 m, à laquelle il faut ajouter

18. S. TRÜMPLER, *Untersuchungen...*, tableau 19.

environ 1 m s'ils portent un arc en plein cintre. Même en imaginant que ces encastrement de chevrons pouvaient correspondre à un plancher, il y a là un problème majeur pour la restitution du cloître au début du XII^e siècle. D'autres traces d'encastrement de chevrons régulièrement espacés se voient également sur le mur de l'église, à 3,90 m de hauteur : ils correspondent à l'accroche d'une autre toiture des galeries, sous le bandeau mouluré courant à l'appui des fenêtres de l'église du XII^e siècle, soit à 0,60 m plus bas que l'actuelle,

Il faut aussi se demander si la maçonnerie du mur-bahut est réellement du XIII^e siècle, comme on le pense depuis longtemps en s'appuyant sur l'idée que les briques épaisses qui le composent sont connues dans la région pour être employées à l'époque gothique, ou même du XV^e siècle comme le propose Stefan Trümpler. Maurice Scellès a montré que des briques de 6 cm d'épaisseur sont utilisées à Cahors dans des constructions du milieu du XII^e siècle¹⁹ (mais il ne connaît pas de constructions civiles antérieures à cette date) ; à Saint-Sernin de Toulouse, des briques de 5,5 à 7 cm d'épaisseur ont été mises en évidence dans une partie de la construction datant sûrement des années 1110²⁰. Plus important, la chapelle des abbés de Moissac emploie le même type de briques épaisses, également liées avec des joints de mortier épais ; sa construction est datée des années 1100 (sur le critère discutable de la proximité avec Saint-Sernin de Toulouse, parce que des assises de pierre côtoient les assises de briques), en tout cas avant les années 1190-1200, date des peintures murales qui l'ornent²¹. Et les briques épaisses du mur-bahut ne sont pas exactement les mêmes que celles qui forment l'arcature régnant sur les supports, qui sont un peu plus minces.

Quoi qu'il en soit, le faible exhaussement des niveaux du sol depuis 1100 demande de renoncer à l'hypothèse d'une reconstruction du mur-bahut pour des raisons liées à la montée des nappes phréatiques²². Que ce soit en raison de désordres dans les maçonneries ou à cause de modifications souhaitées des élévations, il est clair que l'architecture du cloître a connu plusieurs étapes, tout comme les bâtiments contre lesquels il s'appuie. Une des façons de progresser dans l'étude du cloître est sans aucun doute de procéder à une analyse beaucoup plus rigoureuse des matériaux que ce qui a été fait jusqu'à présent. Les modules des briques, notamment, doivent être précisément mesurés, des comparaisons doivent être établies entre les briques du soubassement du mur-bahut, celles des arcades qui le couvrent, celles des contreforts insérés dans le mur occidental et celles qui constituent les différentes travées du réfectoire.

19. M. SCHELLÈS, « La brique à Cahors (XII^e-XIV^e siècles) », dans *La brique antique et médiévale. Production et commercialisation d'un matériau*, coll. de l'EFR, 272, 2000, p. 383-395

20. Q. et D. CAZES, *Saint-Sernin de Toulouse*, Graulhet, éd. Odyssee, 2008, p. 77.

21. V. CZERNIAK, « Les peintures murales de l'ancien logis abbatial de Moissac », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIII (2003), p. 75-88.

22. Hypothèse que nous avons émise en 2001 : Q. CAZES, M. SCELLES, *Le cloître de Moissac*, *op. cit.*, p. 19.